

445 **WILFRED DAVEY :**

Niá:wen – thank you. Ó:nen ki' wáhi - Goodbye

450 **M. BERNARD GIRARD**

LA PRÉSIDENTE :

Alors, la prochaine personne qui est prévue, c'est Monsieur Bernard Girard.

455 Est-ce que Monsieur Girard est là?

On est peut-être un peu en avance.

460 **M. BERNARD GIRARD :**

Allo, m'entendez-vous?

LA PRÉSIDENTE :

465 Oui, on vous entend.

M. BERNARD GIRARD :

470 Bon.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Monsieur Girard, alors on va vous écouter.

475 **M. BERNARD GIRARD :**

Oui, bonsoir. Bonsoir, Madame la présidente, bonsoir aux commissaires.

480 Alors écoutez, vous avez, je vous ai envoyé un court document.

Bon, selon ma compréhension de ce dossier, l'équation me semble assez simple.

485 C'est-à-dire que pour 100% du site, tout ce qui irait dans le sens de s'ajouter au parc du Mont-Royal, de se connecter au parc, d'ouvrir le site au grand public. Tout ce qui va dans ce sens-là m'apparaît être la bonne orientation et une bonne idée.

490 À l'inverse, évidemment, tout ce qui va dans le sens contraire, qui s'éloigne de la réalité grand public, de réalité parc et bien ça, c'est une mauvaise idée. Et à mon avis, tout ce qui se trouve entre les deux, bien c'est questionnable et peut-être même y compris un campus universitaire type McGill. C'est la proposition de McGill.

495 Donc, ma compréhension de ce dossier, c'est qu'on est devant un site exceptionnel. Évidemment, je ne vous apprends rien en disant qu'on est dans un site exceptionnel. Donc, pour moi, le défi consiste à organiser un plan d'aménagement, un plan d'aménagement qui est de la qualité de ce que nous a légué Frederick Olmsted, mais en version vingt et unième siècle évidemment.

500 Et il s'agit d'intégrer avec la particularité d'intégrer des bâtiments patrimoniaux, donc des locataires, des futurs locataires qui sont compatibles avec la fonction grand public, avec la fonction parc, avec la fonction affluence publique et donc, il s'agirait de trouver des locataires pour ces bâtiments qui sont compatibles avec la fonction que moi, je pense qui fait sens dans ce cas présent.

505 J'ai de la difficulté à imaginer qu'on puisse s'éloigner d'une autre vocation qu'une vocation, disons conforme ou en lien avec le parc du Mont-Royal.

510 Donc, essentiellement, moi, mes idées, ce que je vous ai envoyé, tournent autour de ces notions, de cette équation qui me semble incontournable. Je vois mal les commissaires, enfin, je ne sais pas dans quel sens on pourrait aller, mais moi, je n'en vois pas d'autres.

Voilà.

515 Alors, donc à partir de ce moment-là, je suis prêt à répondre aux questions. À discuter, à voir sous quel angle on pourrait bien aborder ça.

Je vous ai envoyé quelques propositions, mais toutes mes propositions vont dans le sens d'enrichir, d'ajouter, d'améliorer les espaces publics associés au parc du Mont-Royal.

520 Voilà. Donc, c'est pour ça que je propose, en fait, je me dis, bon, voyons, on devrait se connecter au réseau piéton en toutes saisons, se connecter au réseau qui est déjà existant, et cela pour 100% du site, d'est en ouest, du nord au sud avec évidemment la caractéristique que nous sommes devant un site avec une forte pente. Donc, il y a un défi évidemment d'aménager cet espace qui a une forte pente.

525 Alors, comment faire pour amener le grand public et la fonction parc à amener le grand public d'être à l'aise, être à l'aise et confortable pour arpenter ses nouveaux espaces d'est en ouest et du nord au sud.

530 Dans mon document, je propose même, je m'étends un petit peu à l'extérieur du site en proposant une nouvelle promenade ou un nouveau belvédère qui serait le long de l'avenue des Pins, mais qui est dans la même logique qui est de faire une utilisation la plus intelligente possible de la pente, de la pente du Mont-Royal. C'est en cela que c'est un site exceptionnel et puis c'est en cela que les gens peuvent en bénéficier au maximum.

535 Bon, il y a déjà plusieurs bâtiments. Ces bâtiments-là sont là pour rester, pour la plupart. Bien sûr, il y aura, ce que moi, j'appelle des locataires, des gens qui vont occuper ces locaux. Il faudra bien que ces gens se rendent, entrent et sortent, mais en limitant le plus possible les véhicules pour pouvoir donner accès à ces bâtiments-là.

540 Il va falloir trouver une façon d'organiser une mobilité et donc, de trouver des locataires qui sont en compatibilité, en totale compatibilité avec les activités grand public.

545 Quand on pense aux fins de semaine, aux week-ends que nous avons sur la montagne avec une affluence extrêmement importante, bien il faudra donc que les futurs locataires soient à l'aise avec cette cohabitation. Avec cette cohabitation de gens qui sont tout autour des bâtiments, qui se promènent, qui font du vélo, et cætera en toute saison.

550 Donc, la question pour moi c'est comment on pourrait bien aménager ce terrain pour maximiser le bien-être, maximiser, disons, maintenir les gens sur place et que ça soit à la fois du loisir, du sport, de la promenade, du bien-être. Et pour moi, je vois là une continuité de la vocation hospitalière du Royal Vic.

555 Parce que puisque le Royal Vic était axé sur la santé, et bien le loisir, santé, la promenade, le transport actif, les gens qui font du ski, qui font du vélo, qui se promènent sur les sentiers, et bien c'est axé sur la santé et je pense que c'est incontournable compte tenu de l'évolution démographique au centre-ville. Il me semble que ça serait de loin la meilleure chose à faire.

560 J'ai cherché, franchement, j'ai cherché en me disant : « Mais qu'est-ce qu'on pourrait trouver d'autre de plus pertinent? », et je me demande bien, je suis curieux de voir si au cours de ces audiences il y aura quelqu'un qui pourra proposer quelque chose de pertinent, mais qui s'éloigne de la fonction parc, qui s'éloigne de la fonction grand public, espace vert, et cætera.

565 Moi, à date, je ne vois pas d'autres vocations et cela est vrai pour 100% du site, 100 % du site même s'il y a une portion qui semble-t-il, je pense que le terme qui est utilisé dans la documentation, c'est qu'une partie du site a été cédée, si je comprends bien, il y a une cession d'une partie du terrain, mais selon moi, en fait, toute cession est un peu bizarre, est un peu surprenant.

570 Je ne connais pas les conditions, qui a fait ça, pourquoi et comment. Mais bon, si nous sommes devant les faits, je me dis, moi, quand même, 100% du site devrait quand même être traité comme un accès maximal pour le grand public avec une exploitation intelligente de la pente.

575 Donc, ça veut dire des vues, des belvédères, des paliers, des escaliers, et cætera, et cætera pour que les gens puissent avoir un effet de rétention le plus longtemps possible pour être en immersion avec cette place qui est exceptionnelle.

Donc, voilà, je ne sais pas si je suis clair, si c'est précis, s'il y a des interrogations, mais enfin, en gros, voilà ce que je pense.

580 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Girard, vous êtes très clair et vos propositions ici que vous nous avez fait parvenir le sont également.

585 Peut-être avant de traiter des différentes façons de, comment dire, d'accroître la qualité du
lien entre la montagne et le reste de la ville à travers ce grand ensemble-là, j'aimerais que vous
expliquiez davantage quant à l'utilisation des bâtiments, puis comme vous dites sont là depuis
longtemps puis ils sont là encore, on l'espère, pour rester longtemps.

590 Vous parlez de locataires qui ont des compatibilités grand public. Qu'est-ce qui dans le projet
de l'Université de McGill, qu'est-ce qui ne va pas chercher votre adhésion?

M. BERNARD GIRARD :

595 En fait, je pense que l'Université McGill a bien fait ses devoirs. Nous avons une proposition
qui est intéressante. Il ne s'agit pas de dire : « Voilà, ça n'a pas de bon sens ». Ce n'est pas vraiment
ça, mais nous nous sommes quand même, au moment où on ouvre la consultation auprès du grand
public, donc auprès des citoyens comme moi, on nous invite à un repas dans lequel il y a déjà une
bonne portion de la tarte qui est partie. Alors, ça, c'est quand même surprenant.

600 Et dans la documentation qui a été soumise par l'OCPM, il y a absolument rien qui nous
explique à quel moment que cette décision a été prise, par qui, à quelle condition, quel est le contrat
de cession? On n'en sait rien du tout. Donc, évidemment, c'est un vide important.

605 Par exemple, est-ce qu'on pourrait imaginer que quelqu'un d'autre, à un autre tantôt pourra
céder une autre portion? Vu qu'on ne connaît pas les modalités de la première cession. Est-ce qu'il
pourrait y avoir une deuxième cession? Est-ce que, je ne sais pas, l'Université de Montréal pourrait
réclamer sa part?

610 Parce que là, évidemment, on arrive dans une situation où on donne un avantage
concurrentiel extrêmement important à une université par rapport aux autres.

Et on donne un avantage exceptionnel, et ça, quelle que soit la qualité de l'Université de
McGill, je ne conteste pas la... vous savez.

615 Mais bon, il y a ça. Ensuite de ça, dans la proposition de l'Université McGill, l'Université McGill
s'est préoccupée certainement de la mobilité. Par exemple, une des choses qu'il y a, par exemple, il
y a un grand escalier qui monte, à un moment donné, qui monte vers les bâtiments qui sont à un
étage supérieur.

620 Mais ça, c'est une mobilité si vous avez 20 ans, si vous avez 25 ans, si vous êtes jeune, c'est
une mobilité active, mais c'est pas une mobilité grand public. Alors, dans la proposition actuelle de
l'Université McGill, il me semble qu'ils ont mis davantage l'accent sur une mobilité pour leur clientèle,
mais ils n'ont pas pensé, ils n'ont pas été dans un esprit qu'il y a toute sorte de monde qui ont toute
625 sorte de mobilité, qui ont toute sorte d'usage et en ce sens-là, c'est pour cela que j'apporte cet
exemple, cette illustration du chemin en serpentin qui passe juste à côté, à l'ouest, parce qu'un
chemin en serpentin, c'est un exemple dans lequel là, vraiment, tout le monde peut s'y retrouver. Ça,
c'est une mobilité grand public. Un accès pour tous.

630 La proposition de l'Université McGill va dans ce sens-là, mais, pour moi, c'est pas, ils n'ont
pas mis l'accent sur une mobilité pour tous d'est en ouest et du nord au sud.

Alors, bon, un deuxième exemple, c'est qu'ils donnent accès, par exemple, à la cinquième
dimension via, en quelque part, via un ascenseur. Bon, on va avoir un nouvel ascenseur et grâce à
cet ascenseur, on va avoir accès à un toit. Donc là, ça c'est extrêmement intéressant.

635 Mais c'est un aménagement, disons, est-ce que l'ascenseur sera toujours en fonction? Est-
ce que c'est quelque chose qui est vraiment axé pour le grand public? Vous savez, c'est pas avec
des ascenseurs, bon, je ne sais pas moi, s'il y a une grève, s'il y a un problème, s'il y a un problème,
est-ce que l'ascenseur va être disponible?

640 Vous savez, quand on a une responsabilité vis-à-vis le grand public, le grand public il est là
à tous les jours, presque, pas vingt-quatre heures par jour, mais beaucoup, sept jours par semaine
avec des moments d'affluence énorme, des moments plus calmes. Donc, il faut prévoir que le grand
public va circuler, devrait circuler partout.

645 Donc, dans la situation dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui, je pense que
vous-mêmes les commissaires vous avez devant vous 80% de la tarte, si je comprends bien, mais
pas 100% de la tarte. Bien disons que, je pense que ça serait mieux de penser à un aménagement
global pour 100% du site, puis voir avec les différents locataires comment ils sont prêts à s'ajuster
avec ces exigences de parc, de public extrêmement varié.

650 Donc, c'est dans ce sens-là que, bon, déjà, on nous soumet quelque chose en nous enlevant
déjà une bonne portion et ensuite on nous, je ne vois pas dans les documents de l'Université McGill

655 une garantie de mobilité grand public et je ne vois pas non plus, oui, on a bien introduit cette notion de cinquième dimension, mais je pense qu'il y a moyen d'aller beaucoup plus loin, de faire plus de paliers, plus d'accès à la cinquième dimension.

660 La cinquième dimension étant la dimension la plus importante, de loin, pour le grand public. Parce que ce que nous cherchons, c'est des vues panoramiques. C'est des vues d'ensemble, c'est de circuler librement et voir tous les points de vue sur la ville à partir de cette pente fantastique.

665 Donc, c'est exceptionnel si nous avons accès à l'exceptionnel. Et pour moi, du belvédère Kondiaronk en haut ou de la promenade des Pins que je propose en bas, bien toute cette zone-là, on doit pouvoir circuler librement, que ça soit le dimanche ou le lundi ou par jour de tempête ou enfin, quelque soit les conditions et, à mon avis, ce n'est pas une grève à l'Université McGill ou une nouvelle crise COVID en quelque part.

670 Quand on est en crise, c'est là qu'on a besoin de nos parcs. On a bien compris ça au cours de la dernière année, n'est-ce pas?

675 Alors, bravo à l'Université McGill, mais je pense qu'il y a moyen d'améliorer tout cela dans le sens qu'il faut que les locataires, y compris McGill s'attendent à une cohabitation permanente et voilà, c'est dans ce sens-là. Je pense que là, ça oriente déjà un petit peu les locataires qui pourraient les bâtiments patrimoniaux.

680 Les bâtiments patrimoniaux sont là pour rester, bien sûr. Il s'agit de voir qui pourrait bien occuper ces locaux en sachant qu'ils vont vivre en cohabitation dans un parc et dans un... voilà. Je pense que c'était...

685 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça répond à ma question. Alors, je laisserais soit David Hanna ou Radouan Torkmani poser une question.

685 Peut-être Radouan pour commencer.

LE COMMISSAIRE TORKMANI::

690 Oui, bonsoir, Monsieur Girard. Une question de précision. En page 2 de votre rapport, vous proposez d'installer un nouveau point de services à proximité de l'entrée Peel. Ça serait un point de jonction, vous dites, entre le centre-ville et le parc pour l'accueil de visites pour de l'information.

695 Je voulais savoir, est-ce que vous pouvez détailler cette proposition? Quand vous voyez ce point de services, est-ce que vous auriez des exemples?

M. BERNARD GIRARD :

700 Écoutez, je n'ai pas d'exemple, mais il y a beaucoup, beaucoup de visiteurs au parc qui arrivent par la rue Peel, par le centre-ville et il va y en avoir davantage vu que la population du centre-ville est en augmentation.

705 Bon, alors, au moment où on quitte la ville et on arrive dans un autre monde qui est le monde des arbres et des oiseaux, mais là, il faut s'orienter. Il faut, il y a une forte dénivellation. Alors, comme utilisateur, je vois bien, parce que, je vois bien qu'il y a des gens qui arrivent à l'entrée Peel et qu'ils ont toutes sortes de questions à poser. Quelle est la distance? Combien ça va me prendre de temps pour me rendre au belvédère? Est-ce que je dois aller à gauche? Est-ce que je dois aller à droite?

710 Oui, il y a des panneaux, il y a tout ça, mais il y a beaucoup de visiteurs, il y a beaucoup de touristes, il y a beaucoup de gens qui, ce n'est pas les gens qui fréquentent le parc nécessairement très souvent.

715 Donc, la conclusion, c'est que je pense que si là, à la jonction entre le centre-ville et l'entrée du parc on avait un kiosque, on avait des services vraiment qui peut, comme, on accueille les gens. Un accueil réussi qui oriente et qui peut être aussi une halte, qui peut être un endroit où les gens peuvent se reposer, que l'endroit soit quand même agréable et beau et tout ça. Mais, c'est un, moi, je pense que ça serait un complément, soit pour les Amis de la montagne, soit pour les gens qui s'occupent de la gestion du parc. Peut-être même les gens qui s'occupent du tourisme.

720 Il me semble qu'il pourrait y avoir quelque part là, dans un des bâtiments qui est déjà là ou à l'entrée près de l'entrée Peel, il me semble qu'il pourrait y avoir là un point de services, un point d'arrêt où les gens sont accueillis, quoi, ils sont accueillis agréablement, avec convivialité, c'est plaisant.

Vous entrez dans le parc : « Bienvenue, voici la carte des sentiers, voici à quelle distance vous êtes de ceci, de cela ».

725 Vous savez qu'un contact peut-être plus humain que tout le monde les yeux en l'air à regarder les différentes signalisations.

Enfin, c'est une suggestion que j'ai parmi d'autres.

730 **LA PRÉSIDENTE :**

David?

LE COMMISSAIRE HANNA:

735

Oui, juste une question de clarification de vos propos par rapport au projet McGill, notamment. Et donc acceptant que ces bâtiments patrimoniaux sont là et que vous êtes d'accord que ces bâtiments doivent être préservés, la notion, si je pense de perméabilité ou accessibilité, panorama, belvédère est critique, mais il nous est bien dit qu'effectivement le projet McGill offre d'est en ouest, sud au nord, plusieurs escaliers et aussi un ascenseur pour l'hiver, pour les personnes à mobilité restreinte, vers, justement, des terrasses et des belvédères.

740

Donc, ma question est : si ce projet-là n'est pas acceptable en termes de perméabilité publique, quel autre projet suggérez-vous pour améliorer, justement, cet accès public dans ces bâtiments, ce complexe patrimonial? Est-ce que vous avez une proposition à nous formuler là-dessus?

745

M. BERNARD GIRARD :

750

Écoutez, à la lecture des documents présentés par McGill, j'en suis resté avec cette idée que la mobilité proposée par McGill est une mobilité qui est bien améliorée par rapport à ce qu'on a aujourd'hui, mais qui est une mobilité qui est plutôt une mobilité active, j'allais dire une mobilité pour les gens qui sont en bonne forme, les gens qui sont jeunes, les gens qui peuvent, vous savez, partir à courir dans les escaliers.

755

Il y a beaucoup d'escaliers, des grands escaliers. Et puis, bon, ça, c'est déjà un plus, on va dans le bon sens, mais quand j'ai terminé cette lecture, je me suis dit : « Bien là, c'est quand même pas une mobilité qui est pensée comme pour un parc. »

760

Ce n'est pas une mobilité qui est accessible à tous. Vous savez, c'est pour ça que j'ai pris l'illustration du serpent. Parce que comme la pente est très forte, Monsieur Hanna, vous savez, vous avez bien marché, j'imagine déjà ceci, la pente est très forte. Alors, si vous voulez aller vous promener et être dans un état de bien-être, de respirer, vous savez le fait d'être en état d'immersion avec la majesté des lieux, il faut que vous puissiez circuler agréablement sans avoir à suer à grosses gouttes, là.

765

C'est pour ça que je trouve, à mon avis, il faudrait penser qu'une bonne façon de faire cela, c'est d'organiser un circuit qui voyage d'est en ouest, vous savez, avec en forme de U qui serpenterait à travers les bâtiments et qui serait, disons qu'il viendrait à un chemin, presque un chemin royal. Je ne sais pas comment le nommer, mais enfin un chemin principal où les gens pourraient vraiment arpenter l'ensemble du site, y compris le campus de l'Université McGill en se promenant du parc vers McGill, vers la rue Université. La rue Université vers la rue Peel et ainsi de suite. Donc ça, ça serait déjà quelque chose.

770

775

Je me questionne. Je n'ai pas bien compris si la mobilité proposée par McGill était vraiment, il me semble que ça va être beau, ça serait beau, ça serait bien, ça serait contemporain, on pourrait dire. Mais, ça ne me semble pas être une mobilité grand public, grand parc.

780

Bon, ensuite, il y a des ascenseurs. Je n'ai pas vu beaucoup d'ascenseurs. Moi, j'ai noté dans mes lectures, au moins un ascenseur qui nous prenait de la base de l'entrée principale, le projet de l'entrée principale pour McGill et qui nous amènerait sur le toit d'un édifice.

785

Bon, ça peut être une bonne solution, mais ça serait seulement un seul endroit. Un seul toit. Alors que le site est beaucoup plus grand et il y a beaucoup de bâtiments.

790

Donc moi, je pense qu'il faut pousser plus loin cette idée, il faudrait pouvoir avoir accès et puis, tant qu'à prendre l'ascenseur, personnellement, je préférerais avoir accès à la cinquième dimension en m'y rendant par moi-même sans avoir à dépendre d'embarquer dans un ascenseur qui est ouvert, pas ouvert, fonctionne, fonctionne pas, et cætera entre les horaires des universités et tout,

il y a des contraintes administratives, de sécurité et tout ça qui sont beaucoup plus complexes dans un ascenseur que quand c'est ouvert.

795 C'est encore cette notion de liberté, de liberté de l'usager qui se promène librement. On s'en va là pour avoir de la quiétude, on va là pour être bien. On ne s'en va pas là pour prendre des ascenseurs. Mais enfin...

LE COMMISSAIRE HANNA:

800 Merci. Ça rend plus clair. Je saisis. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

805 Est-ce que mes collègues ont d'autres questions à poser à monsieur Girard?

Alors, je vous remercie beaucoup de nous avoir présenté un mémoire et aussi d'avoir répondu à nos questions qui a été, ça été très éclairant.

810 Alors, merci beaucoup, Monsieur, bonne soirée.

M. BERNARD GIRARD :

Madame la Présidente, si vous, peut-être me permettez un dernier mot.

815 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, allez-y.

M. BERNARD GIRARD :

820 Bon, c'est cette question en moi, je ne sais pas si ça va devenir accessible, mais si j'ai bien compris, c'est réglé la question, il me semble que nous sommes devant les faits là, il va y avoir un campus universitaire sur le site.

825 Est-ce que je me trompe en disant que là, quand bien même qu'on voudrait, quand bien même, vous savez, je suis mal à l'aise avec cette chose-là, mais en même temps, soyons réaliste, je ne sais pas comment vous, vous vous portez, mais il n'y aucun, on n'a rien dans la documentation qui nous explique ce cheminement qui fait que tout à coup, pas tout à coup, parce que ça doit faire un certain temps que la décision a été prise, mais enfin, qui, pourquoi, comment, à quelle condition, 830 est-ce que ça peut revenir cette question de cession à perpétuité, semble-t-il?

835 Enfin, c'est loin d'être clair cette affaire-là. Je ne sais pas pour les commissaires, mais pour moi, je, disons, c'est pas les explications disons, l'apprentissage créatif proposé par l'Université McGill qui m'a réconforté là-dessus, là. Ce n'est pas suffisant pour me convaincre.

Alors voilà, je vous laisse avec ça.

LA PRÉSIDENTE :

840 Écoutez, ce que je peux vous dire, Monsieur Girard, c'est que ce qui est en consultation en ce moment, c'est effectivement, un projet qui est soumis avec un appareil de réglementation de la Ville et dans laquelle est inclus le projet du nouveau Vic, mais c'est ce pourquoi on va en consultation et ce pourquoi on est heureux de vous entendre.

845 La Commission doit faire un rapport là-dessus à la fois sur la législation, mais les projets afférents, effectivement.

M. BERNARD GIRARD :

850 Enfin, pour moi...

LA PRÉSIDENTE :

855 On vous entend.

M. BERNARD GIRARD :

860 ... les seules cessions que j'aurais autorisées, si j'avais été en position, les seules cessions que j'aurais autorisées, ce serait des cessions qui vont dans le sens du grand public et d'un parc et du Mont-Royal, la pente, et cætera.

865 Pour ce qui est des autres cessions, bon bien, voilà, là on nous arrive avec un fait accompli, semble-t-il, mais j'aimerais bien voir s'il y a des conditions et ça, c'est un point important. Parce que les conditions qui ont été données à McGill vont pouvoir vous servir, parce qu'à quelles conditions est-ce que nous allons louer ou allons-nous attribuer la vie des prochains bâtiments patrimoniaux, vous savez?

870 Quelle est en question les arrangements? Quelles sont les conditions dans lesquelles il va y avoir des occupants dans ces bâtiments-là? Quelles fonctions on va leur donner et à quelles conditions? Alors, vous savez c'est pour ça qu'on a, tout à coup, un locataire, pas un locataire, mais enfin, quelqu'un qui occupe 80% du site et on ne connaît pas exactement les modalités d'interaction des uns avec les autres.

875 Je ne sais pas si vous voyez...

LA PRÉSIDENTE :

880 Oui.

M. BERNARD GIRARD :

Alors, voilà ce que je voulais dire ce soir.

885 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Girard.

890 **M. FRANCIS LAPIERRE**

LA PRÉSIDENTE :